

Mardis de l'égalité, saison 6 : Rennes 2 toujours plus engagée

Le cycle des Mardis de l'égalité s'attache à une réflexion sur l'égalité femme/homme et la lutte contre les discriminations. Lancé à l'Université Rennes 2 en 2016, il a aujourd'hui gagné son public, devenu national avec la diffusion en ligne des rendez-vous programmés pendant la crise du Covid. Les conférences passées restent accessibles gratuitement pour tous les publics via l'[Aire d'U](#), le webmédia de l'université.

La séance inaugurale de la sixième saison des Mardis de l'égalité aura lieu le 28 septembre 2021 à 17h30, avec la projection du film «Pourquoi pas nous ?», suivie d'une table-ronde sur les politiques publiques et l'éducation à l'égalité au Tambour. La conférence est filmée et rediffusée en direct sur l'Aire d'U et à Saint-Brieuc sur le campus Mazier de l'Université Rennes 2.

[Consultez le programme 2021-2022](#)

Cette année, les Mardis aborderont des thématiques variées comme l'égalité au travail, l'art et le handicap, le cyberharcèlement, la laïcité ou encore l'écriture inclusive pour ne citer que celles-ci. Les intervenant·e·s, spécialistes dans leur domaine, viennent de toute la France pour échanger, partager leur expérience et apporter un éclairage sur ces grands enjeux de société.

La promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations est un axe fort de la politique de l'établissement. Les Mardis de l'égalité sont l'une des actions lancées avec succès par la Mission égalité de l'Université Rennes 2. Depuis sa création en 2015, la Mission égalité a mis en place une cellule de veille afin de lutter contre le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes. Elle a aussi, entre autres choses, permis l'inscription sous prénom d'usage à l'université et fait installer des toilettes neutres sur les campus.

Si beaucoup reste à faire dans la lutte contre les discriminations, l'Université Rennes 2 a encore renforcé son engagement en participant cette année à l'[enquête nationale Acadiscri](#) qui porte sur les principaux motifs de discrimination (sexe, classe, ethnicité, orientation sexuelle, religion, santé et handicap, opinions politiques, appartenance syndicale...). Les résultats de cette étude scientifique permettront d'établir un premier diagnostic de terrain pour mener ensuite une politique efficace de lutte contre les inégalités. Déployée avant l'été auprès des personnels, l'enquête entrera dans sa seconde phase à l'automne avec la consultation des étudiants.